



La Lettre du CAD

N°005 ■ Brazzaville, le 19/02/2022



Annonce

« La Lettre du CAD » est un bulletin d'information et de promotion des activités, analyses et réflexions du Centre d'Actions pour le Développement. Ce bulletin est gratuit.

Le 22 février le CAD publie son rapport annuel sur l'état des droits humains au Congo

Le CAD lance la campagne pour la ratification de la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

Dans ce numéro

P. 2

Coaliser les luttes pour les droits humains ; Impfondo coupée du reste du pays.

P. 3

Savoir pour résister ; Campagne d'adhésion 2022 ; Procès viaduc.

P.4

Nkayi : le délaissement de l'hôpital ; Représentativité des femmes en politique.

Coaliser les luttes pour les droits humains

« Un seul doigt ne lave pas le visage » dit la maxime populaire. C'est conscient du fait qu'aucune organisation ne peut seule faire reculer les atteintes aux droits humains que le Centre d'Actions pour le Développement (CAD) a organisé une première réunion d'échange et de prise de contact avec des OSC œuvrant dans la promotion des droits humains au niveau national. Cinq OSC locales et une OSC française ont répondu à notre invitation. Il s'agit de l'association pour la vulgarisation du droit au cœur de la société (AVDCS), Nouveau droit de l'homme (NDH), Association les Amis des Enfants (AAE), Association Horizon d'Action Future (AHAF) basé à Pointe Noire et Agir Ensemble pour les droits de l'Homme (AEDH).

" L'Etat n'est-il pas capable d'ériger des ponts sur les rivières Bissambi et Sambala et permettre ainsi aux populations de jouir de leur droit d'aller et de venir?"

Ce mode de transport n'est pas sûr et surtout cela est juste suicidaire en cas d'urgence sanitaire. Le fait que les localités ne soient plus ravitaillées, les prix des produits de premières nécessités et des médicaments ont fortement galopé. Exemple.

Le silence des autorités de la République face aux souffrances et aux cris de détresse des communautés les rend complice de cet amputation de la ville d'Impfondo et ses environs du reste du territoire national. L'Etat n'est-il pas capable d'ériger des ponts sur les rivières Bissambi et Sambala et permettre ainsi aux populations de jouir de leur droit d'aller et de venir? Pendant que l'argent public est dilapidé, les populations de la zone subissent de plein fouet les conséquences.

Située à environ 2854 kilomètres de Brazzaville, la ville d'Impfondo est le chef-lieu du département de la Likouala. Elle compte plus de 70.000 habitants.

Dimitri SOBEKELA



L'objet de cette première rencontre était de réunir les OSC et impulser une dynamique de collaboration pour communiquer sur les cas de violation des droits de l'homme et mener toutes actions utiles pour accompagner les familles et les victimes dans la recherche de justice.

Pour ce, les discussions ont tournées sur la situation des droits humains en République du Congo. A la fin de la réunion, un groupe de travail WhatsApp a été créé pour alerter les cas de violation des droits humains. Le Centre d'Action pour le Développement (CAD) a encouragé les OSC à intégrer le Réseau des acteurs de la société civile pour la Paix en Afrique Central (RASPAC).

Monica NGALULA

Impfondo coupée du reste du pays

Pour rallier la ville d'Impfondo, il y a trois moyens de transport : l'avion, le bateau et la voiture. Les deux premiers étant devenus aléatoires, les populations utilisent le seul moyen de transport disponible, malgré la pénibilité de la route, le camion. La société de transport Océan du nord dessert la ville deux fois la semaine au départ de Brazzaville.

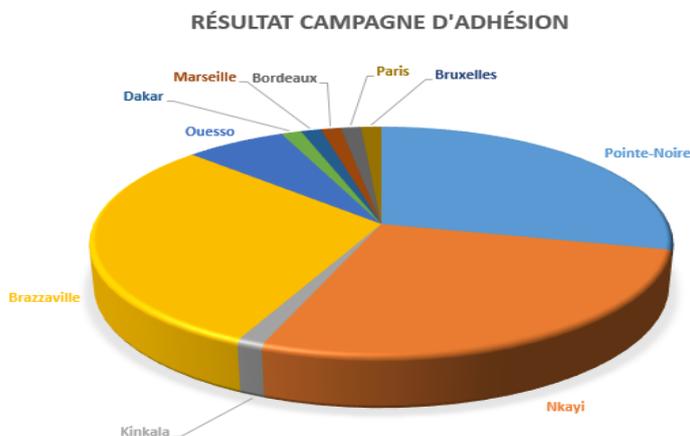
Aujourd'hui, les populations vivant dans le département de la Likouala, notamment dans les villes d'Epéna, Impfondo et Dongou, pour ne citer que celles-là, éprouvent d'énormes difficultés pour voyager, par manque de bacs sur les rivières Bissambi et Sambala. Ces bacs servent de passerelles sur ces deux rivières car il n'y a pas de pont. Face à cette difficulté, les populations sont obligées de rallier la communauté urbaine de Pokola, via Epéna par les pirogues motorisées pour atteindre le village Mboua.

Procès viaduc : "nous avons reçu les ordres de casser les pieds"



Le CAD a suivi le procès des tortionnaires du viaduc qui a abouti à la condamnation de cinq policiers à 10 ans de prison ferme. La Cour a aussi retenu la responsabilité civile de l'Etat congolais, condamné à payer 230 millions aux huit victimes. En dépit du verdict de culpabilité, le procès, très expéditif, n'a pas permis d'établir une justice de qualité de même que toute la vérité sur la chaîne de commandement. Du rappel des faits, dans une vidéo d'une barbarie insoutenable, cinq policiers se livrent à une séance de torture sur des personnes menottées, en leur broyant les pieds au moyen d'un gros marteau. Pourtant, pendant le procès, **il a été révélé que les crimes commis l'ont été de manière coordonnée et concertée avec le soutien d'officiers supérieurs. L'article 60 alinéa 1er du Code pénal** indique : « Seront punis comme complices d'une action qualifiée crime ou délit, ceux qui, par dons, promesses, menaces, abus d'autorité ou de pouvoir, machinations ou artifices coupables, auront provoqué à cette action ou donné des instructions pour la commettre ». L'échec de ce procès c'est le fait de s'être focalisé sur les exécutants en aménageant les criminels, donneurs d'ordres. Ce qui est contraire aux normes nationales et internationales. L'issue de ce procès met à nu toutes les limites de la législation congolaise en vigueur en matière de torture.

G.B



Savoir pour résister !

Du 24 au 28 janvier 2022 s'est tenue à Saly au Sénégal, la première session de l'Institut Féministe Africain en sigle IFA. Cette première session qui a été organisée par l'Initiative Panafrique pour le Bien-être de la femme (IPBF), sous le thème : « Relier les fils, Croiser nos luttes, Tisser des lendemains meilleurs », s'est donnée pour mission d'impulser la transformation sociale féministe, en se fixant comme objectif de former les participantes sur les droits des femmes, des filles et sur le féminisme ; de renforcer les capacités des participantes à réaliser des interventions plus efficaces en étant éclairées par une meilleure compréhension du contexte de revendications et de propositions, dans l'espace africain en particulier ; de développer la propension à collaborer entre divers mouvements de revendications, de luttes et de propositions. La session a rassemblé 26 participantes venant de 15 pays d'Afrique à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cameroun, les Comores, le Congo Brazzaville, la cote d'Ivoire, la Guinée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, la RCA, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Luce Bénédicte G. a représenté le CongoB. Durant cinq jours de travail les participantes ont vu leurs capacités renforcées et se sont dit satisfaites de l'initiative.

Bénédicte GANGOUE

Campagne d'adhésion 2022

Lancée le 05 janvier 2022, la campagne d'adhésion au Centre d'Actions pour le Développement a pris fin le 05 février 2022. Au total, ce sont 77 adhésions que nous avons enregistrées. 94% Congo et 6% monde.

Ce sont 63 hommes et 14 femmes qui nous rejoignent et s'engagent pour emmener à éclosion une culture populaire des droits humains. En effet, l'émergence d'un Etat de droit en République du Congo n'est pas possible sans la participation effective de la population. La base de l'édifice à construire, que constitue un Etat juste, solidaire et prospère, se doit d'être la plus large possible pour que sa solidité et sa viabilité soit l'affaire de tout le peuple.

Toutefois, la faible proportion des adhésions féminines souligne la nécessité d'intégrer les urgences des femmes congolaises dans notre approche militante.

Guerschom G.

Nkayi, le délaissement de l'hôpital

L'hôpital de Nkayi, plus grand centre de santé de la Bouenza et des localités environnantes est dans le plus grand abandon. Absence de médecins spécialisés, insuffisance des moyens techniques, personnel insuffisant, rupture des médicaments et autres : les problèmes sont légions. Pour exemple, il n'y a qu'un gynécologue pour tout le département, mais aussi pour la Lékoumou et une partie du Niari (districts de Kimongo et Londelakayes). Les évacuations se font par une ambulance presque non médicalisée, ce qui est un risque évident pour les malades.

L'hôpital de Nkayi fonctionne principalement avec des agents bénévoles (90% environ), en majorité des puéricultrices. Ces bénévoles sont payés avec les recettes de l'hôpital. Une prime qui ne leur permet pas de vivre décemment. Depuis plusieurs années la gratuité de la césarienne n'existe pas. Pour les malades indigents, c'est très compliqué. Les premiers soins sont toujours à la charge de la direction de l'hôpital et après c'est Dieu qui fait le reste.

La qualité de soins offerte dans un établissement de santé dépend du niveau de qualification du personnel, de son niveau de revenu et de la qualité de l'équipement utilisé. Il est vital pour la santé des populations de :

- améliorer les plateaux techniques des hôpitaux en tenant compte de leur catégorie (dispensaire, centre de santé intégré, hôpital de base, etc.)
- renforcer la formation paramédicale
- améliorer l'attractivité de la fonction médecin

L'actuelle démission du gouvernement asphyxie l'hôpital et viole le droit des citoyens à bénéficier des meilleurs soins de santé possibles où qu'ils résident sur le territoire national.

J.M

La Lettre du CAD

Auteur : CAD

Directeur : Trésor NZILA KENDET

Rédaction : Trésor NZILA, Dimitri SOBEKELA,
Monica NGALULA, Glenn B, Luce GANGOUE,
Guerschom GOBOUANG, JM.

1620, Av des 3 Martyrs, entre la pharmacie
Jagger et l'arrêt de bus Papa Gaz,
Batignolles

+ (242) 05 533 07 63/06 607 20 25

cadev.cg@gmail.com www.cad-cg.org

[@242cad](https://twitter.com/@242cad) [f Cad Congo](https://www.facebook.com/CadCongo)



Représentativité des femmes en politique

Dans la configuration politique congolaise, pour accéder aux fonctions de prise de décisions, le plus souvent il faut être dans un parti politique. Pour la plupart dirigée par des hommes et leur éducation patriarcale, seul 1 parti sur les 45 officiels est présidée par une femme, la sphère politique écrase les luttes féminines et féministes quand elle ne les entasse pas dans les organisations des femmes des différents partis.

Bien que la loi sur les partis politiques énonce la participation des femmes dans les élections niveau national à hauteur d'au moins 30%, la réalité est encore très loin de cette cible. Toujours pas de loi sur la parité. Au gouvernement Makosso il y a 8 femmes parmi les 37 ministres, soit 22% et sur les 223 parlementaires du Congo, il n'y a que 32 femmes soit 14% seulement.

Malgré la présence active des femmes au sein des partis politiques, la représentativité de ces dernières aux pôles de décisions demeure faible. Le quota des 30% ne suffit pas et n'est pas toujours appliqué, mais il y a encore des vides de législation quant à la représentativité de la femme au niveau de l'assemblée nationale pour ne citer que ce cas. Hormis cela, des partis politiques plus paritaires et plus démocratiques permettraient de réduire la masculinité des institutions.

Mais les survivances du parti unique, la volonté manifeste des dirigeants de bâillonner l'expression et imposer la pensée unique sont autant de freins à l'engagement. Les femmes ne pourront avoir la place qu'il leur faut dans les instances de prise de décision que si elles se mobilisent pour être les hauts parleurs des urgences féminines et féministes et un autre model de leadership pour le Congo.

Monica NGALULA



SUPPORTING FREEDOM AROUND THE WORLD